

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-714334

204663

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

DR. Smail MALKI

Médecin généraliste
Lot Chbab 1 N 102 - Deroua
Fix 05 22 03 43 28 / Tel 06 07 58 58 53

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 04 2024	CS	1500 DH		INP : <input type="text"/> INPE : 061240933  Dr. Smail MALKI Médecin généraliste Lot Chatta 1 N 102 Deraouia <small>Sousc. 05 22 03 43 28 / Tel 06 07 55 56 57</small>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. A. AL WAFAE AL QUEDRHIRI	16/04/24	161,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SEAL-ADHERENT

ÉTAT DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de faire mention de l'entité ou de la personne à qui le soin a été administré et de préciser la nature du soin traité.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Smail Malki

Médecin généraliste

Lauréat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca.



الدكتور إسماعيل المalki

طبيب عام

خريج كلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء

ORDONNANCE

DEROUA, le 16 AVR. 2024

Dr. Smail MALKI

Médecin généraliste

Lot Chabab 1 N 102 - Deroua
Fix: 05 22 03 43 28 / Tél 06 07 58 58 57

ELmazhous mohamed
 92, 30. 11 mezzhoum - 16°
 11 1x3 -

69,00.
 11 Femr l'ad
 11 al o 2

Dr. Smail MALKI
 Médecin généraliste
 Lot Chabab 1 N 102 - Deroua
 Fix: 05 22 03 43 28 / Tél 06 07 58 58 57

161,3°

Dr. Smail MALKI
 Pharmacie AL WAFAE
 N° 152, Cooperativa Al walee, Casablanca, Tel.: 05 22 53 24 22
 Dr. Smail MALKI
 Pharmacie AL WAFAE
 N° 152, Cooperativa Al walee, Casablanca, Tel.: 05 22 53 24 22

Consultation à Domicile - Lot Chabab 1,N°102 - Deroua

Tél: 06 07 58 58 57 / 05 22 03 43 28

Fenolax

Charbon végétal activé

Fenouil - Carvi

Synergie d'action → Soulagement rapide

PROPRIÉTÉS

FENOLAX, grâce au charbon activé, élimine les gaz

transit intestinal, diminue la sensation de ballonnement

CARVI : antispasmodique et carminatif

FENOUIL : facilite la digestion, favorise un confort

INDICATIONS :

FENOLAX est donc recommandé pour :

- Confort digestif
- Facilite le transit
- Soulager les douleurs digestives

COMPOSITION (en mg par gélule de 300 mg)

Ingrédients	En mg par gélule de (300 mg)
Charbon activé	135 mg
Poudre de Carvi	100 mg
Poudre de Fenouil	60 mg
Carbonate de magnésium	2,5 mg
Dioxyde de silicium	2,5 mg

Gélule en gélatine bovine halal

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

Adulte : 2 gélules 2 fois par jour

Enfant : 1 à 2 gélules par jour à prendre après les repas avec un grand verre d'eau

CONDITION DE STOCKAGE :

A l'abri de l'humidité, dans un endroit ne dépassant pas la température moyenne de 25°C

PRÉSENTATION :

Pilulier de 30 gélules

Poids net : 12,60 gr

Complément alimentaire n'est pas médicament

L3486
P: 01/27
PUC: 69,00DH

NEOFORTAN®

(phloroglucinol dihydrate)

FORMES PHARMACEUTIQUES ET PRESENTATIONS

- Comprimés effervescents dosés à 80 mg : Boîte de 10
- Comprimés effervescents dosés à 160 mg
- Suppositoires dosés à 150 mg

COMPOSITION QUALITATIVE

- Comprimé effervescent à 80 mg

Phloroglucinol dihydrate

- Comprimé effervescent à 160 mg

Phloroglucinol dihydrate

Excipient : acide citrique, bicarbonate de sodium qsp 1 comprimé effervescent

- Suppositoire à 150 mg

Phloroglucinol dihydrate

Excipient : triméthyl phloroglucinol, théiques qsp 1 suppositoire .

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Antispasmodique musculotropique

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

NEOFORTAN® est préconisé dans :

- Le traitement symptomatique des douleurs digestif et des voies biliaires (dyskénésie hépatique)
- Le traitement des manifestations spastiques urinaires : coliques néphrétiques
- Le traitement symptomatique des maux spasmodiques douloureuses en gynécologie (dysménorrhée)
- Le traitement adjuvant des contractions au cours de la grossesse en association au repos

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

ce médicament ne doit pas être utilisé dans le cas suivant :

- Hypersensibilité au phloroglucinol.

EN CAS DE DOUTE IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

L'association de phloroglucinol avec les antalgiques majeurs tels que la morphine ou ses dérivés doit être évitée en raison de leur effet spasmogène.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, ET NOTAMMENT les antalgiques majeurs tels que la morphine ou ses dérivés, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Grossesse

Les études réalisées chez l'animal n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène du phloroglucinol. En l'absence d'effet tératogène chez l'animal, un effet malformatif dans l'espèce humaine n'est pas attendu.

En clinique, l'utilisation relativement répandue du phloroglucinol n'a apparemment révélé aucun risque malformatif à ce jour.

Toutefois, l'utilisation du phloroglucinol ne doit être envisagée au cours de la grossesse que si nécessaire.

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 92DH30

EXP 08/2026

LOT 33022 9

NEOFORTAN®

10 COMPRIMÉS EFFERVESCENTS 160 mg



6 118000 031697

مختبر المستحضرات الصيدلانية لشمال إفريقيا
D'AFRIQUE DU NORD - 21, RUE DES OUDAYA - CASABLANCA - MAROC